

Mythes et faits entourant

l'agression sexuelle facilitée par la drogue

Vous vous réveillez dans le lit d'un étranger. Vous souffrez d'une céphalée martelante, vos muscles sont endoloris et vous n'avez aucun souvenir de la soirée précédente. Tout ce dont vous vous souvenez est que vous vous êtes rendue à un « party » avec vos amis, la suite de vos souvenirs s'étant évaporée. Puis, un éclair vous traverse l'esprit. Vous n'en êtes pas certaine, mais vous croyez avoir été droguée et agressée sexuellement.

Cette scène est l'image qui traverse l'esprit lorsque l'on pense à une agression sexuelle facilitée par la drogue, soit une femme agressée sexuellement après avoir été droguée par du Rohypnol® (« roofies ») introduit dans son verre de boisson. En réalité, ce scénario ne représente qu'une infime portion du grand tableau qu'est ce crime terrible. Pour aider à obtenir un tableau réel, voici des mythes, des faits et des conseils provenant du site Web www.masexualite.ca :



Mythe : Une personne doit être nécessairement droguée pour devenir victime d'une agression sexuelle facilitée par la drogue

Fait : Bien que la télévision ou les films dépeignent ainsi ce crime, l'agression sexuelle facilitée par la drogue est plus souvent perpétrée par un agresseur qui vise une victime en état d'ébriété.

Mythe : Ces crimes sont souvent commis au moyen de drogues facilitant l'agression

Fait : La substance la plus couramment utilisée dans le cadre d'une agression sexuelle n'est pas le Rohypnol®, mais l'alcool. Un agresseur peut abuser une femme en état d'ivresse qui ne donne pas son consentement, ou prendre avantage d'une femme après qu'elle a perdu conscience. Il pourrait également la pousser à boire abondamment ou mélanger des substances fortes à sa boisson.

Mythe : Si une femme est agressée sexuellement après s'être trouvée en état d'ébriété, c'est en partie sa faute parce qu'elle s'est attirée cette situation.

Fait : Une seule personne est responsable de l'agression sexuelle, celle qui la commet. L'intoxication par de l'alcool ou toute autre drogue n'est JAMAIS une invitation au sexe.

Mythe : Seules les adolescentes sont victimes d'agressions sexuelles facilitées par la drogue.

Fait : Selon les statistiques, les femmes âgées entre 16 et 24 ans courent plus de risques d'être agressées sexuellement. Toutefois, n'importe qui peut devenir victime d'une agression sexuelle facilitée par la drogue, peu importe son âge, son orientation sexuelle et même son sexe.

Mythe : Ces crimes sont souvent commis par des étrangers

Fait : La plupart des agressions sexuelles sont commises par des amis ou des connaissances de la victime.

Mythe : Les agressions sexuelles facilitées par la drogue sont très peu courantes.

Fait : Environ 25 % des femmes déclarent que la drogue a joué un rôle dans le viol. Toutefois, l'agression sexuelle facilitée par la drogue n'est pas déclarée couramment aux policiers. Personne ne peut dire avec certitude à quelle fréquence ces crimes sont perpétrés.

Ce n'est pas la responsabilité de la victime de prévenir une agression, mais les conseils suivants peuvent vous aider à vous amuser en toute sécurité dans un bar ou un « party », ou dans le cadre d'une sortie entre amis.

- Si vous pensez être ivre, soyez conscient de votre entourage et des gens avec qui vous êtes. Si vous ressentez le besoin de dormir ou pensez perdre conscience, demandez à un(e) ami(e) en qui vous avez confiance de vous reconduire à la maison.
- Évitez de laisser votre boisson de côté et si celle-ci a une apparence ou un goût douteux, ne la buvez pas.
- Ayez recours à un système de surveillance mutuelle : vous gardez un œil sur vos copains/copines et ils gardent un œil sur vous.
- Si vous suspectez avoir été droguée, surtout si vous vous sentez très ivre ou extrêmement étourdie, obtenez de l'aide immédiatement.